



Entre Deux

Supplément d'informations municipales

N° 834 – Edition spéciale COVID-19, du 13 au 19 avril 2020

Avant toutes choses « continuez de vous protéger et d'observer les gestes barrières ». Si vous avez besoin de vous déplacer, munissez-vous de votre autorisation, qui peut être électronique maintenant, même si vous promenez votre chien qui doit être tenu en laisse. Plus que jamais protégez-vous, actuellement les gestes barrières et le confinement sont les seules solutions pour s'en sortir. Bien qu'il ne soit pas obligatoire pour sortir, le port du masque n'est pas interdit au contraire. Un certain nombre de bénévoles confectionne des masques en tissu, ce qui peut être une sage précaution.

Bernard Rigault, Maire de Moussy le Neuf

Situation sanitaire au 13/04/20

10 cas signalés soignés à domicile et 2 cas d'hospitalisation
Tous les premiers cas signalés sont en voie d'amélioration
Malheureusement une personne décédée en Ehpad. La Commune présente ses condoléances à sa famille

Tous les Anciens sont contactés par les services de la commune, par des élus et des bénévoles pour un échange, rappeler les précautions à respecter et savoir s'ils ont des besoins. Merci pour l'élan de solidarité dans ces moments difficiles

La gendarmerie devrait prochainement passer également pour s'informer auprès des Anciens si tout va bien

Le Préfet vient de prendre un arrêté, sans concertation avec les Maires contrairement à ce qui se dit au niveau national, interdisant les activités physiques entre 10h et 19h

En ma qualité de maire, V/Pt de l'association des Maires d'Île de France (AMIF) j'ai participé vendredi 10/4 de 9h30 à 11h à une audioconférence avec le bureau de l'AMIF et le Préfet de Région M Cadot

Pour les communes rurales comme les nôtres :

J'ai demandé à ce que la Poste rouvre au moins un jour par semaine le bureau de Moussy

Un assouplissement de cet arrêté interdisant le jogging de 10h à 19h en expliquant que ce qui était peut-être nécessaire pour les grandes villes était incompréhensible pour des communes de notre taille, nous engageons une demande dérogation comme nous l'avons fait pour le marché. Nous incluons dans cette demande la possibilité pour les jardiniers d'aller aux jardins familiaux tout en respectant les règles de sécurité.

Pendant le WE prolongé de Pâques N° mairie d'urgence à appeler : 06 04 52 23 33

L'alimentation

Les commerces/services ouverts

La boulangerie "l'Ami du Pain",

Le restaurant "l'Atelier" est fermé. Il propose des plats préparés à emporter disponible à la boulangerie. **Maintenant que nous avons la dérogation pour le maintien du marché avec plus de 4 commerçants, proposera également des plats le samedi au marché également.**

Le portage des repas préparés à la cantine fonctionne pour toutes les personnes que cela peut aider (seules, confinées, souffrantes...) Les plateaux repas se commande en mairie la veille. Tél. : 01 60 03 42 38.

Les plateaux sont portés devant la porte par des bénévoles ou du personnel de la commune

L'Intermarché de Moussy Le Neuf sera maintenant fermé le dimanche à partir du 5/04 **et ferme à 19h au lieu de 20h.**

Le distributeur de fruits & légumes à côté de la Poste est ravitaillé 2 à 3 fois par semaine,

Le marché sous la Halle le SAMEDI de 8h à 13h : fromages, 2 primeurs, boucher BIO, **le poissonnier sera présent en fonction des approvisionnements,**

Le camion du Marchand de pizzas continue de s'installer le vendredi en fin de journée sur le parking face à l'auto-école

Les commerces/services fermés

La Factory restaurant y compris la partie loisirs et sports, La Crêperie TRY ANN,

Manifestations, Loisirs, Sports

Manifestations du calendrier de la Commune nécessitant des contrats avec les professionnels :

- ➔ La fête foraine de la Ste Opportune et la brocante sont annulées (fin avril)
- ➔ La fête médiévale est annulée et reportée au week-end de Pentecôte 2021

Services médicaux

Ils sont ouverts

Le médecin, Dr P. VINARNICK, tél. : 01 60 03 50 99
Les infirmières, tél. : 01 72 84 85 11. Le cabinet est fermé mais les infirmières se déplacent à domicile pour les cas urgents,
La pharmacie, tél. : 01 60 03 44 46, masques et gel livrés.
Le dentiste est fermé mais assure une permanence téléphonique de 7j/7 de 9h à 17h au 01 60 54 50 82

Services de la mairie

Scolaire, cantine et centre de loisirs

Fermés, seuls les enfants du personnel de santé sont accueillis (actuellement 3 ou 4).
Écoles à la maison pour les autres enfants

Autres services

La mairie est fermée au public : une permanence est assurée (2 personnes chaque jour) pour répondre au téléphone et traiter les cas urgents sur rdv,
Services techniques : une astreinte,
Services jeunesse, cantine et clsh : fonctionnent uniquement en "accueil enfants" des professionnels de santé,
ASVP : une astreinte,
Les élus travaillent en vidéo conférence avec le personnel qu'il soit en mairie ou en télétravail,
Cimetière : reste ouvert mais les visites doivent se faire seul ou à deux maxi si habitent même logement
Les locations de chambres d'hôtes sont fermées.

Associations

Toute la vie associative sportive et culturelle est confinée. L'ensemble des salles et équipements est fermé (salle du Chêne, salle Marie Thérèse Richard, courts de tennis, terrains de foot, **skate-parc, city-parc, aires de jeux d'enfants...**etc.
Le kiosque à livres « le Bouquignol » a été fermé, les livres passant de mains en mains pouvant être des vecteurs de propagation.

Services de la Poste

Le bureau de Moussy est fermé. Seule la poste de Dammartin reste ouverte.
La distribution ne se fera plus que 3 jours par semaine et seule la boîte aux lettres de la rue Jeanne d'Arc sera relevée.
Les boîtes de Cambacérès et Pasteur sont momentanément hors service
Pour les retraits d'argent voir au distributeur à l'Intermarché.

Autres services

Collecte des déchets

Seule la collecte des déchets ménagers et du tri sélectif/recyclable est assurée
La collecte des déchets verts et des encombrants est interrompue (**inutile de sortir sur le trottoir, si des déchets non collectés merci de les rentrer impérativement**)



Transports en communs

Le service est pour le moment maintenu,
Kéolis vient de donner de nouveaux horaires à consulter sur www.keolis-cif.com et 01 60 03 63 63

Distribution d'eau

Un service d'astreinte est en place pour assurer la distribution et veiller aux contrôles et à la qualité. Si vous ne pouvez aller chercher de l'eau en bouteille au magasin, l'eau du robinet est parfaitement potable et peut être consommée.

Électricité, téléphone

Seules les interventions urgentes pour panne sont assurées

Les chantiers sur la commune

Le chantier de la Closerie Pasteur : fermé
Le chantier de la salle de réceptions : fermé
Les chantiers de Picardie Habitat rue du Vivier, rue des Anémones, rue des Aubépines sont à l'arrêt
Les travaux pour le collège : à l'arrêt
Le verger : la pose de la clôture est en cours, malheureusement les premières plantations qui devaient être réalisées au printemps seront repoussées à l'automne
Le maraichage : l'installation des serres est en cours et le maraicher plante les légumes de printemps (échalottes, oignons, etc)
Le terrain de foot en herbe synthétique : l'entreprise devrait commencer l'installation de chantier (la pratique du foot étant interrompue)
L'élagage sur la commune se poursuit par une société mais en effectifs réduits.
Les plantations autour de l'étang de la Fontaine de brie qui devaient être réalisées avec les jeunes, ont été faites par une entreprise compte tenu de la situation
Malheureusement les cygnes devront se contenter de faire leur nid sur une île qui a été déplacée par la montée des eaux de rétention. Entre le risque de perdre une couvée et celui de la santé de nos agents, nous avons choisi. On attendra des jours meilleurs pour remettre l'île à sa place.

Collecte de sang

La collecte est maintenue. La date et les conditions seront précisées prochainement.

En cas d'urgence



Dentistes de garde : 08 92 23 11 28

Médecins de garde et SAMU : 15

Pharmacie de garde : voir à la pharmacie.

Gendarmerie : 01 60 03 00 19

Police intercommunale : 01 34 31 31 21

Pompiers : 18 (téléphone fixe) 112 (portable)

Urgence Sécurité Gaz : 0 800 47 33 33

Taxi/VSL : 06 07 76 59 45

Emplacements défibrillateurs :

1 à l'entrée de la salle de l'Erable, rue de l'Erable

1 à côté du patio d'entrée du Groupe Scolaire du Chêne,

1 sur le mur de la mairie annexe, côté parking de la Poste, sous l'auvent.

1 à la Résidence Séniors Autonomes sur le mur intérieur près de la maison commune

1 à la Factory, face à Intermarché